

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny Glières :

Tél : 04 50 25 22 50 – Mail : t.couchot@ccfg.fr

Décision
une déclaration préalable

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 16/12/2024



ID : 074-200081446-20241213-DP07421224A0074-AR

Dossier n° DP07421224A0074

date de dépôt : **05/12/2024**

date d'affichage du dépôt : 05/12/2024

complet le : **05/12/2024**

demandeur : **Monsieur MARINELLI Sylvain**

pour : **remplacement d'une porte et d'une fenêtre par une baie vitrée**

adresse terrain : **2219, Route des Aravis, à GLIERES VAL DE BORNE (74130)**

parcelles : **0D-1482, 0D-1481, 0D-1475, 0D-1474, 0D-1711, 0D-1483, 0D-1490, 0D-1491, 0D-1497, 0D-1499, 0D-1500**

Monsieur MARINELLI Sylvain
2219, route des Aravis
74130 GLIERES VAL DE BORNE

Objet : Notification d'une décision relative à votre demande de déclaration préalable citée en référence.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier de déclaration préalable pour lequel il n'est pas fait d'opposition sous réserve du droit des tiers. Conformément à ce qui vous a été indiqué dans le récépissé de dépôt, sans opposition, les travaux peuvent être entrepris un mois après la date de dépôt, soit à compter du : **05/01/2025**

Je vous rappelle les formalités que vous devez accomplir :

- **Affichage sur le Terrain** : l'autorisation d'effectuer les travaux doit être affichée sur un panneau visible de la voie publique, dès réception et ce pendant toute la durée du chantier (mentions indiquées dans les articles A 424-1 à 424-4 de l'arrêté du 06/06/2007).
- **Transmission de l'imprimé de Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)** : l'imprimé de D.A.A.C.T. doit être adressé en Mairie, dûment complété et signé, dès la fin des travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Glières-Val-de-Borne,
Le 13 décembre 2024.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.

